



VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX



---

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**ADOPTION DU BUDGET 2019 DE LA VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX**

En conformité avec l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Ville de Dollard-des-Ormeaux tiendra une séance extraordinaire le lundi 17 décembre 2018 à 18 h 30, au 12001, boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, pour l'adoption du budget de la Ville pour l'exercice financier 2019 ; et

QUE les délibérations du Conseil municipal et la période de questions, au cours de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2019.

DONNÉ à Dollard-des-Ormeaux, Québec, ce 5 décembre 2018.

SOPHIE VALOIS, Greffière